

**BILAN
& 2023**
PERSPECTIVES 2024

UNE ANNÉE D'

actions

AVEC NAUTISME EN BRETAGNE



Nous accompagnons
le développement du Nautisme en Bretagne

sommaire

04

ÉDITO
Jean Kerhoas,
Président

06

#Nautisme en Bretagne
**À QUOI
SERVONS-NOUS ?**

08

#Métier n°1
**ANIMER UN
RÉSEAU**

10

#Métier n°2
**FORMER LES
PROFESSIONNELS**

12

#Métier n°3
**OBSERVER
& INNOVER**

16

#Métier n°4
**ACCOMPAGNER LA
GESTION DE PROJETS**

17

#Métier n°5
**CONSEILS
INDIVIDUALISÉS**

18

#Métier n°6
**LÉGITIMER &
INFLUENCER**

22

**PERSPECTIVES
& AMBITIONS
2024**

23

ADHÉSION
#Participer à une
dynamique collective



Les sports et activités nautiques en Bretagne se portent globalement bien.

Malgré un été mitigé, pluvieux et venteux, en juillet particulièrement, les clientèles passionnées étaient au rendez-vous même si nos activités de location et de balades ont été impactées, parce que plus « météo-dépendantes ».

En synthèse le chiffre d'affaires global de nos activités estivales aura progressé de 8,4%

L'autre grand secteur d'activité, le nautisme scolaire aura accueilli près de 190 000 élèves dont 125 000 en activités nautiques scolaires en externat et 63 500 en classe de mer en internat.

Là aussi une progression constante en lien pour les classes de mer avec le « Pass classe de mer » mis en place par le Conseil Régional et l'engagement des communes et EPCI pour cofinancer les activités nautiques scolaires.

Dans ce secteur de la pratique dans le cadre scolaire une satisfaction particulière, à la lecture du résultat de l'enquête menée en 2023 sur les suites de cette découverte des sports nautiques dans le cadre scolaire. Cette même étude réalisée en 2005 nous avait amené à constater que seuls 9,5% de ces élèves continuaient à pratiquer, celle menée en 2023 fait apparaître que maintenant 16% continuent à pratiquer en stage estival ou en pratique annuelle.

Cette progression spectaculaire n'est pas, bien sûr, le fait du hasard, mais le résultat de l'amélioration constante de la qualité des prestations, du plaidoyer des encadrants pour motiver les jeunes à continuer à pratiquer, mais aussi aux conditions proposées à ces élèves et à leurs parents, avec ou sans l'aide des collectivités, pour continuer à pratiquer en club ou en saison estivale.

Dans ce bilan de saison une autre satisfaction, c'est la moindre difficulté à recruter des moniteurs. Si en 2022, 50% des centres déclaraient avoir des difficultés à recruter en 2023 ils n'étaient plus que 10%. Les actions menées, sous pilotage de notre commission emploi formation ainsi que celles menées par les ligues autour des CQP, ne sont sans doute pas étrangers à cette évolution positive, même si elle reste à confirmer dans l'avenir.

Au-delà des bilans d'activités, dans les faits remarquables de l'année 2023, je relèverai trois dossiers d'importance qui contribueront à alimenter notre chantier majeur de 2024, l'écriture de notre projet 2025/2030 :

Le premier, c'est le vote en décembre dernier de la feuille de route filière nautique 2024/ 2030 du Conseil Régional : « Cap sur une filière nautique coordonnée, écologique et sociale. »

On y lit entre autres : « le nautisme est un levier, une opportunité de transformation, d'accélération des transitions à opérer, une solution pour développer notre région, travailler, éduquer, ressentir, partager. »

Cette feuille de route a fait l'objet dans l'hémicycle du Conseil Régional d'un véritable débat avec des prises de parole des différents groupes politiques, prises de parole toutes très positives et bien argumentées qui viennent confirmer près de 30 ans après la création de Nautisme en Bretagne que l'institution Régionale fait du nautisme, de la filière nautique, un véritable enjeu de développement de la Bretagne, enjeux économique, sociaux et environnementaux, trois dimensions qui je vous le rappelle sont depuis toujours les fondamentaux du Nautisme Breton.

Dans ces trois dimensions, il y en a une : l'environnement, qui est aujourd'hui directement interrogée par la stratégie nationale mer et littoral avec en particulier la mise en place des Aires Marines Protégées, qui, pour certaines d'entre elles vont devenir selon le décret du 12 avril 2022 des Zones de Protection Forte, c'est **notre deuxième dossier majeur**.

Ces ZPF sont des zones où « la préservation de la biodiversité est jugée à la fois prioritaire et menacée par les activités humaines, dont les activités nautiques et les pratiques de la plaisance ».

Soucieux de la protection de notre environnement mais aussi de la possibilité de continuer à développer nos activités, nous sommes conscients que ce dossier ne peut être traité au seul niveau Régional, ni même au titre de la façade Nord Atlantique Manche Ouest dans laquelle Nautisme en Bretagne représente la filière nautique bretonne et ligérienne.

C'est pourquoi nous avons proposé de l'élargir à un niveau national au travers de la confédération du nautisme et la plaisance, la CNP dont nous sommes membres, en capacité de négocier avec les organismes ou institutions en charge de ce dossier comme l'Office Français de la Biodiversité ou les ministères de la mer et de la transition écologique.

Pour concrétiser cette volonté de combiner protection de l'environnement et développement de nos activités nous devons nous engager et nous organiser pour que dans tous les organes de gestion des Aires Marines Protégées et des Zones de Protection Forte nous ayons des représentants de notre filière nautique en capacité de défendre nos intérêts.

Troisième dossier, c'est le travail récemment engagé sous couvert du ministère de la Mer et de la CNP pour disposer au plan national, aussi, d'une feuille de route Nautisme et Plaisance. Membre à part entière de la CNP nous participerons activement à ces travaux nationaux.

Ces trois dossiers : feuille de route Région / ZPF / feuille de route nationale, vont nous apporter de la matière pour l'écriture de notre projet, de votre projet 2025/ 2030.

Cette démarche est aujourd'hui déjà bien engagée, elle devra être finalisée pour fin 2024.

Elle sera aussi l'étape indispensable, pour le bon passage de témoin.

Comme vous le savez, à notre prochaine AG qui sera électorale, je ne me représenterai pas, et Philippe, dès septembre prochain, va passer la main à Nicolas Trébern.

Depuis trois décennies nous avons tous les deux été les chevilles ouvrières de la politique bretonne du développement des sports nautiques dans leurs dimensions sociales et économiques la dimension de développement des pratiques compétitives, comme nous l'avions souhaité à la création de NEB, restant du domaine exclusif de chacune des ligues.

Sur les solides fondations ainsi créées et, en sachant prendre en compte la réalité de notre secteur d'activités en 2025 ainsi que les attentes de la société dans laquelle nous vivons, nous devons, vous devez savoir donner un nouveau souffle à notre association.

Redéfinir ses priorités, son mode de fonctionnement, peut-être son organisation pour continuer d'être en capacité aux côtés de la région Bretagne d'innover, d'inventer mais aussi de gérer ce Nautisme Breton qu'avec nos partenaires nous voulons social, économique et environnemental.

Pour terminer, lors du dernier comité interministériel de la mer ont été publiés les chiffres clés du monde maritime où l'on voit que la plus jeune des filières maritimes, la filière nautique représente aujourd'hui 12 % des emplois du maritime en France soit 45 000 emplois, presque autant que l'industrie navale avec ses 51 000 emplois et plus que la Marine nationale.

Quel chemin parcouru pour notre filière qui a vu ses premiers professionnels apparaître au début des années 1970 il y a simplement quelques décennies.

Dans cette filière nautique notre secteur des prestataires des sports nautiques et de bord de mer joue un rôle majeur en formant chaque année plusieurs dizaines de milliers de nouveaux pratiquants qui alimentent cette filière.

Notre responsabilité, non seulement, est de former techniquement ses nouveaux pratiquants mais aussi de donner, par notre modèle économique et social, la possibilité au plus grand nombre de découvrir les sports nautiques et d'en faire des citoyens engagés, respectueux de l'environnement dans lequel ils pratiquent leurs sports et activités de bord de mer favorites.

Jean KERHOAS

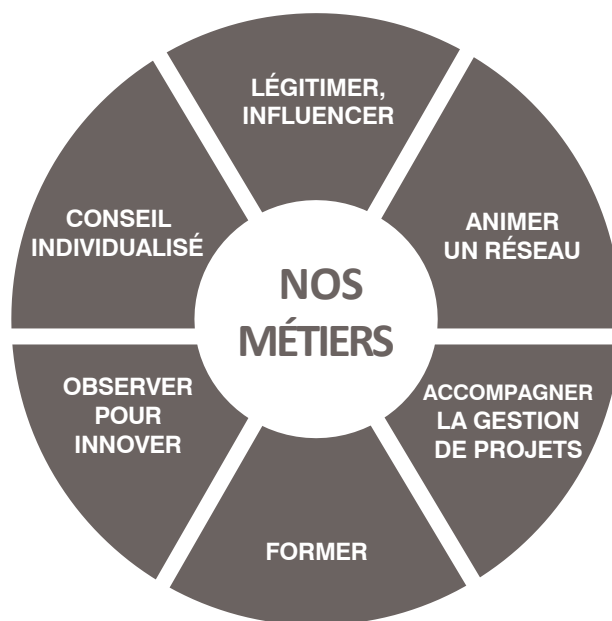
Président de Nautisme en Bretagne

06 NAUTISME EN BRETAGNE : à QUOI SERVONS-NOUS ?

Nautisme en Bretagne au service du développement de plus de **700 structures nautiques bretonnes**

Depuis 1995, Nautisme en Bretagne œuvre, aux côtés du Conseil Régional de Bretagne, pour le développement et la promotion des sports et activités nautiques et de bord de mer sur le littoral, les canaux et les plans d'eau intérieurs.

Représentante de la branche professionnelle du « Tourisme nautique et de bord de mer », l'association conseille et accompagne 700 prestataires nautiques bretons dans leurs démarches de développement et de promotion. Force d'innovation et de proposition, elle participe à la conception, à la réalisation et à la mise en place de nouveaux produits destinés à augmenter l'attractivité du secteur. Nautisme en Bretagne, est dirigée par un Conseil d'Administration (voir ci-contre) composé de professionnels du secteur, d'élus associatifs et de représentants des différentes ligues et fédérations sportives nautiques. Sur le terrain se déploie un plan d'actions en phase avec les attentes des prestataires. En fonction des sujets et des besoins, Nautisme en Bretagne s'entoure de prestataires extérieurs réactifs afin de mener à bien ces actions.



NAUTISME EN BRETAGNE 2024

BUREAU



Président : **Jean KERHOAS**

Vice-président.e.s : **Alain TREUSSIÉ** [Représentant
au Conseil Culturel de Bretagne]

Emmanuelle TOURNIER
Corentin MENO
Pascal BÉNARD

Secrétaire général : **Pierre LE BOUCHER**

Trésorier : **Laurent BOYER**

MEMBRES DES DIFFÉRENTS COLLÈGES

• COLLÈGE 1 :

ORGANISMES RÉGIONAUX DE SPORTS ET D'ACTIVITÉS NAUTIQUES

Luc Bodennec (Ligue Bretagne
d'Aviron) ; **Corentin MENO** (Comité
Régional Bretagne de Canoë kayak) ;
Paul ROBERT (Fédération Régionale
pour la Culture et le Patrimoine
Maritime) ; **Jean-Charles BRIFFAULT**
(Ligue Bretagne de Char à Voile) ;
Didier TIRILLY (Ligue Bretagne
de Surf) ; **Bruno LE BRETON**
(Ligue Bretagne de Voile) ; **Corentin
ROUSSEAU** (Comité Régional Sport
Mer Santé).

• COLLÈGE 2 :

MEMBRES ASSOCIÉS

Emmanuelle TOURNIER (Conseil
Départemental du Finistère) ; **Patrick
BERNARD** (CDV et ADT Ile et Vilaine) ;
Ludovic GOUYETTE (Conseil
Départemental des Côtes d'Armor).

• COLLÈGE 3 :

MEMBRES ACTIFS

Alain TREUSSIÉ (Centre nautique
Fouesnant Cornouaille) ; **Yvon MACÉ**
(Centre nautique Crozon Morgat) ;
Arnaud FAUTRAT (Centre nautique
Saint-Cast) ; **André LE GOFF** (Centre
nautique de l'île Tudy) ; **Cédric HAMON**
(Loisirs Mer Découverte) ; **Eléonore
JUHEL** (Kerguelen Sports Océans) ;
Jean-Marc BLANCHO (Club nautique
du Rohu) ; **Vincent FRAVAL** (47°Nautik) ;
Louis-René BENEAT (Rêves de Mer) ;
Laurent BOYER (Cap Trébeurden).

• COLLÈGE 4 :

MEMBRES QUALIFIÉS

Pascal BÉNARD ; **Ginette JOSSE** ;
Jean KERHOAS ; **Pierre LE BOUCHER** ;
Michel KERHOAS.

NEB DÉVELOPPEMENT



Directeur
Philippe RODET



Directeur adjoint
Nicolas TRÉBERN

NEB FORMATIONS



Directeur
Yann LARDIC



Coordinateur de
formations
Félix PRUVOT



Formateur
Alex LE GALL



Administration
et comptabilité
Maryse BOLZER

REPRÉSENTATION BRANCHE PROFESSIONNELLE

Collaboration avec les syndicats
COSMOS, SPEN/UNSA.

animer un réseau

Nous avons créé et nous animons le réseau Nautisme en Bretagne pour répondre collectivement aux enjeux de :

règlementation, accueil des clientèles, fidélisation des pratiquants, emplois, formations, pratiques scolaires, relations avec les collectivités et instances de gestion environnementales...

En mettant en commun notre énergie, notre temps, notre expertise, nos compétences, nos idées et nos recherches de financement, nous permettons à l'ensemble des professionnels de sports nautiques et de bord de mer de développer leurs activités dans de bonnes conditions.

NOTRE AMBITION ?

Faire du nautisme le sport préféré des bretons et un « must do » pour les visiteurs.

NOTRE OBJECTIF ?

Que tout le travail mené autour de cette ambition rayonne et atteigne chacune des 750 structures nautiques de notre territoire.

COMMENT ?

- En observant les attentes de nos clients (qu'ils pratiquent à l'année ou en stage l'été), en adaptant ou en créant de nouvelles offres et services répondant à leurs attentes.
- En diffusant ces savoir-faire auprès de nos partenaires.
- En légitimant le rôle des prestataires nautiques et des services rendus auprès des collectivités.

Pour répondre à ces défis, nous avons créé pour vous, une offre de service sur-mesure (voir page suivante) et nous animons plusieurs commissions pour échanger, entre professionnels de sports nautiques et de bord de mer (voir ci-contre).

Nos 5 commissions

1 À 4 SÉQUENCES DE TRAVAIL / AN

1. EMPLOI - FORMATION

Venez contribuer avec d'autres dirigeants et professionnels à l'avenir des formations et l'attractivité des emplois du nautisme.

2. CLASSE DE MER & CENTRES NAUTIQUES AVEC HÉBERGEMENT

Toute la force d'un réseau de 28 centres pour faire de la classe de mer bretonne un modèle d'excellence reconnu dans toute la France.

3. NAUTISME SCOLAIRE, DÉMARCHE QUALITÉ

Venez réfléchir avec d'autres éducateurs sportifs et des conseillers de l'Éducation Nationale sur les actions de progrès à mettre en place pour que chaque élève initié au nautisme à l'école vive une belle expérience et poursuivre la pratique à l'année.

4. NAUTIC LAB

Les professionnels de la filière nautique travaillent et enquêtent sur les nouvelles tendances et les produits à mettre en place, pour satisfaire toujours au mieux la clientèle.

5. NAUTISME & TERRITOIRE

Actions visant à renforcer le lien entre les acteurs nautiques et leurs partenaires institutionnels (offices de tourisme, collectivités).

Notre offre de services

NOUS AVONS CRÉÉ UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT SUR-MESURE.

Selon le profil de votre structure, votre équipe, vos moyens financiers, Nautisme en Bretagne vous aide à concrétiser vos idées, à définir un cap, à atteindre vos objectifs et à réaliser votre projet.

01

PRISE EN MAIN

Nous accompagnons les porteurs de projets et les créateurs d'activités dans la concrétisation de leurs idées.

02

ACCÉLÉRATEUR DE COMPÉTENCES

Nous accompagnons les membres de votre équipe, de manière individuelle ou sur des formations collectives à acquérir de nouvelles compétences.

03

ACCÉLÉRATEUR DE PERFORMANCE

Nous intervenons à l'échelle de la structure nautique, sur un ou plusieurs domaines de compétences, pour atteindre la performance visée.

04

CONSEIL

Nous répondons à toutes les questions que vous pouvez vous poser dans le cadre de votre développement.



« Nautisme en Bretagne Formations »

forme des techniciens à forte plurivalence **pour l'encadrement de la multi-activité nautique**. Les formations proposées et leurs contenus sont adaptés afin de répondre aux besoins des employeurs du nautisme breton.»

FORMATIONS PROPOSÉES

LES FORMATIONS DIPLÔMANTES

- **Assistant Technicien Activités Nautiques (ATAN)** incluant au choix des stagiaires :
 - > Les tests d'entrée BPJEPS des trois spécialités nautiques (voile, canoë-kayak ou char à voile).
 - > Les CQP des trois spécialités nautiques (voile, canoë-kayak ou char à voile).
 - > Les formations en environnement d'accompagnateur et de guide nautique.

• Brevet Professionnel (BPJEPS) spécialité Educateur sportif

- > Mention voile multi-supports jusqu'à 6 milles nautiques d'un abri.
- > Mention activités du canoë-kayak et disciplines associées en mer.
- > Mention char à voile.

• Certificats de Qualifications Professionnelles (CQP) :

- > Moniteur de canoë-kayak et sports de pagaie (eau calme – mer)
- > Moniteur de char à voile
- > Initiateur voile

LES FORMATIONS CONTINUES

- Environnement maritime et guide nautique
- Préparation tests d'entrée du BPJEPS Canoë kayak et disciplines associées en mer
- Supports à foils



ZOOM SUR LES ACTIONS 2023 DE LA commission emploi-formation

- Mise en place avec la FFCK d'un diplôme (de niveau 6) de **direction de structure nautique (DESJEPS)**.

Publics et/ou métiers visés

- Dirigeant.e.s et cadres de structures nautiques
- Coordinateur-trice de projets nautiques territoriaux

6 modules de formation

- Communication
- Management
- Méthodologie de projet
- Droit du travail
- Analyse Financière
- Marketing et démarche qualité

Déroulement

- Présentiel et distanciel
- Bretagne & France
- Rentrée en octobre 2022
- 362h de formation / 500h de tutorat
- Financée par les OPCOs

- Soutien à la création **d'offres d'emplois attractives et diffusion** des offres au sein du secteur des sports nautiques et de bord de mer. Création d'une base de données d'anciens étudiants « nautiques » de NEB Formations, les Glénans, l'UBO...

- Création d'une **marque employeur**

Depuis plusieurs années, nous avons relevé combien les recrutements et la pérennisation des emplois est fortement mise à mal.

La marque employeur régionale consiste à bâtir un outil permettant d'attirer et de fidéliser les talents.

Cette charte employeur est l'aboutissement d'une démarche co-construite avec les membres de la commission emploi-formation de Nautisme en Bretagne.



51 STAGIAIRES
FORMÉS EN 2023-2024

90% D'INSERTION
PROFESSIONNELLE
DES STAGIAIRES
DANS LE NAUTISME

NOS SPÉCIFICITÉS

DÉVELOPPER

LA PLURI-COMPÉTENCE

- Répondre à la demande croissante du public à la pratique de la multi-activité et à la pratique sur les nouveaux supports.
- Offrir des activités de substitution selon la météo.
- Favoriser les compétences adjacentes pour pérenniser les emplois : maintenance du matériel nautique, formations aux supports innovants...

DES PARCOURS INDIVIDUALISÉS

En fonction des compétences de chacun en entrée en formation.

DES STAGES ITINÉRANTS

Plus de 10 sites choisis en fonction des compétences à acquérir, ce qui confronte les stagiaires à différents plans d'eau et à différentes structures.

20 FORMATEURS EN ACTIVITÉ

permettant aux stagiaires de se créer un réseau dès le début de leur formation.

MARQUE EMPLOYEUR
NAUTISME BRETON

12 MÉTIER N°3

OBSERVER & INNOVER

A travers le réseau, notre rôle est d'observer, voir déceler, **les nouvelles tendances et attentes des clientèles** et de la société de manière plus large.

Avec les professionnels, nous partageons, nous questionnons et nous répondons à ces tendances à travers l'adaptation ou la création d'offres et de services innovants.

Nous observons une envie grandissante des publics à vivre des expériences de pleine nature. Le nautisme prend toute sa place dans le panel d'offres proposées. C'est ainsi que nous enregistrons des progressions continues des clientèles accueillies et des chiffres d'affaires : **+8% en 2023**, + 3% en 2022, + 8% en 2021 et + 19% en 2020.

Grâce à notre partenaire, Tourisme Bretagne, nous disposons d'enquêtes et d'études sur les nouvelles tendances de consommation touristiques des visiteurs.

En 2023, « Tourisme Bretagne » nous a livré les **premiers enseignements de l'enquête baptisée REFLET**. Ainsi, à l'échelle de la région ou des destinations, peuvent être observées finement les modes de consommation, les origines des visiteurs mais aussi et surtout leurs attentes.

Pour le nautisme, on peut retenir que 5% des visiteurs ont choisi de venir en vacances en Bretagne afin d'y pratiquer les sports nautiques et de bord de mer.



ZOOM SUR LES ACTIONS 2023 DE LA commission nautic Lab



165

**BALADES EN 2023
DONT 12 NOUVELLES**



Après avoir étudié la clientèle ados, nous avons engagé, depuis 2020, plusieurs travaux, au sein du Nautic Lab, pour mieux connaître et mieux répondre aux attentes des clientèles adultes. L'année 2023 formalise **un nouveau défi : comment simplifier le parcours client ?** Ce travail vise à identifier les facteurs clés facilitant la pratique nautique d'un point de vue du client mais aussi les leviers facilitant l'organisation et le management interne de la structure nautique.

LE NAUTISME FACILE

Un certain nombre d'idées reçues persistent sur nos activités : *je vais avoir froid, c'est cher, c'est que pour les enfants, je ne sais pas faire, le matériel est lourd, la confrontation c'est que pour les pro, j'ai mon matériel mais je ne peux pas le transporter...*

L'objectif de la commission Nautic Lab et du travail sur le nautisme facile est de pouvoir apporter des réponses à ces idées reçues, d'identifier les fondamentaux (socle de qualité) et les idées originales développées dans certaines structures nautiques pour compiler tous ces éléments dans un document de préconisations au service d'un « nautisme facile » et répondre aux idées reçues.



IDÉES REÇUES
NON PRATIQUANTS/
PRATIQUANTS



FONDAMENTAUX &
IDÉES ORIGINALES
DES STRUCTURES NAUTIQUES



LE NAUTISME FACILE,
RÉPONDRE AUX IDÉES REÇUES
[PRÉCONISATIONS D'ACTIONS]

Le parcours client est décomposé en 5 grandes phases :

1. L'aspiration, comment susciter l'envie de pratiquer
2. La prise de décision, offrir une vision attractive et trouver l'information pertinente
3. La préparation de la pratique, anticiper/planifier, commencer une interaction à distance
4. La pratique, répondre aux attentes et créer l'effet waouh
5. La post-pratique, fidéliser, faire revenir...

14 MÉTIER N°4 accompagner la GESTION DE PROJETS

Nautisme en Bretagne accompagne les dirigeants à la gestion de projets et à l'amélioration de leurs modèles socio-économiques dans le cadre de la **MISSION DE MODERNISATION** et des **PROJETS NAUTIQUES INTÉGRÉS (PNI)**.

160

**MISSIONS DE
MODERNISATION
DEPUIS 2005**



A travers la mission de modernisation, nous avons accompagné **8 structures nautiques** en 2023. Cette « mission » vise à améliorer la performance économique et sociale des prestataires de « tourisme nautique ». Elle s'appuie sur 3 actions de progrès choisies autant pour leur « effet levier » que pour les effets induits structurants à court terme qu'elles produisent.

Ces actions de progrès sont :

- Mieux acheter et mieux vendre les équipements et matériels nautiques.
- Gérer et manager les ressources humaines.
- Réaliser des gains durant la saison touristique.

En parallèle, nous accompagnons, en partenariat avec la Région Bretagne et les Destinations touristiques, les porteurs de Projets Nautiques Intégrés (PNI) de la candidature à la réalisation des projets. **En 2023, 14 structures ont été soutenues :**

- 5 structures du Pays des Abers
- 5 structures du Pays Bigouden Sud
- Sellor nautisme Lorient
- Société Nautique de Locmariaquer
- Centre Nautique de Fouesnant Cornouaille
- Yacht Club de Carnac

La démarche d'accompagnement PNI vise à ancrer davantage l'activité nautique dans le territoire en encourageant les synergies entre les collectivités et une ou plusieurs structures nautiques. **La subvention accordée finance la rénovation ou la construction d'infrastructures ainsi que de l'équipement à hauteur de 35% dans la limite de 200 000€ de subvention.**

CONSEILS INDIVIDUALISÉS

Nous apportons des conseils aux **PORTEURS DE PROJETS** aux **PROFESSIONNELS INSTALLÉS** en passant par les **COLLECTIVITÉS** dans le secteur des sports nautiques et de bord de mer.

ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS DU NAUTISME

En 2023, **35 prestataires nautiques** nous ont fait confiance et ont souhaité être conseillés dans leurs stratégies, leurs développements, la promotion de leurs activités et parfois la création de projets nouveaux (création d'entreprise, création d'infrastructures, nouvelles offres produits, modèles économiques...).

ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES DANS LEURS POLITIQUES & DÉCISIONS NAUTIQUES

Depuis quelques années, les territoires, à tous types d'échelle, prennent conscience de l'importance du nautisme dans leur stratégie de promotion et de développement. La mise en place de la loi NOTRE n'a fait qu'accentuer la tendance. En 2023, nous avons en particulier conseillé et accompagné :

- Destination Touristique (DT) Brest Terres Océanes • DT Coeur de Bretagne - Kalon Breizh • DT Rennes et les portes de Bretagne • DT Baie de Morlaix Côte de Granit Rose • DT Quimper Cornouaille

- Auray Quiberon Terre Atlantique • EPCI Arc Sud Bretagne • Communauté de Communes du Pays d'Iroise • Lorient Agglomération • Brest Métropole • Communauté de communes Pays Bigouden Sud • Haut Léon Communauté • Dinan Agglomération • Communauté de commune de Landerneau-Daoulas • Guingamp Paimpol Agglomération.

- Commune de Santec • Commune de Trébeurden • Commune de Plouha • Commune de Locmariaquer • Commune de Rochefort-en-Terre • Commune de Lancieux • Commune de Carantec • Commune de Cherrueix • Commune de Trédrez-Locquémeau • Commune de Dol-de-Bretagne.

Nous travaillons également avec toutes les destinations touristiques bretonnes, grâce au réseau de consultant.e.s nautiques que nous avons accompagné (*voir page 17*).

NOUS APPORTONS DES CONSEILS DANS LES DOMAINES SUIVANTS :

JURIDIQUES : compréhension et application des textes.

ÉCONOMIQUES : bilan de saison, évolution des tarifs, analyse des coûts de revient.

STRATÉGIQUES : relations avec les partenaires, aide à la décision, gestion de conflits, renforcement de la légitimité.

TOURISTIQUES : avis sur la mise en marché de produits, partage de résultats d'études.

PROMOTION : avis sur les outils de communication.

DÉVELOPPEMENT : extension du périmètre géographique et de compétences.



Nautisme en Bretagne accompagne les professionnels de sport nautique et de bord de mer bretons dans **LA VALORISATION DE LEURS COMPÉTENCES ET LA RECONNAISSANCE DE LEUR EXPÉRIENCE** auprès de leurs partenaires territoriaux.

LA RÉGION BRETAGNE NOTRE PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ

Présente à nos côtés depuis 1995, la Région Bretagne a renforcé son engagement sur le développement et la promotion du nautisme grâce à :

Sa feuille de route «Mer & Littoral» dont le plan d'actions vise, entre autres, à développer une culture maritime pour accompagner les changements de comportements; à promouvoir et développer la formation dans le domaine de la mer ; à renforcer la recherche & l'innovation et à renforcer les atouts maritimes du tourisme breton.

Sa feuille de route «Nautisme» positionnant les activités nautiques et la plaisance parmi les 5 thématiques structurantes du développement du tourisme en Bretagne.

Le développement et la promotion du nautisme scolaire, les classes de mer et toutes les activités de tourisme nautique et de bord de mer sont des actions concrètes suivies et accompagnées par la Région Bretagne.

Pour accompagner ce développement, la Région Bretagne a créé une **coordination interne de la Filière Nautique** regroupant tous ses services. **Depuis 2020, Nautisme en Bretagne en est l'opérateur technique.**

Dans le cadre de ce partenariat avec la Région, nous travaillons de manière très rapprochée avec **Tourisme Bretagne, les destinations touristiques bretonnes, l'Association des Ports de Plaisance de Bretagne et Bretagne Développement Innovation.**



NAUTIK DEIZ, un évènement annuel organisé par la région Bretagne. En octobre, s'est déroulée à Lorient la seconde édition de cet évènement réunissant l'ensemble des acteurs de la filière nautique. Près de 300 participants ont pu assister sur le thème de la transition écologique à des conférences et à d'intenses témoignages nourrissant les inspirations de chacun et de chacune. La prochaine édition se déroulera à St Brieuc le **mardi 24 septembre.**

DES CONSULTANT.e.s NAUTIQUES

Afin de démultiplier les connaissances, les compétences et l'expérience de Nautisme en Bretagne sur le terrain, nous avons créé un réseau de consultant.e.s nautiques dans les Destinations Touristiques et les EPCI bretons. Leur rôle ? Accompagner les prestataires nautiques dans la création, le développement et la promotion de leurs activités, animer des réseaux locaux et renforcer les liens avec les acteurs touristiques.

Ces consultant.e.s sont aussi de véritables alli.e.s dans la prise en compte du nautisme dans l'écriture des stratégies de développement, des plans d'actions et des appels à projets. Les effets induits à cette formation se mesurent déjà sur les territoires depuis 2020.

La liste des consultants territoriaux figure ci-dessous.

• Françoise Le Bourdon	Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud
• Nicolas Hodicq	Office de tourisme Bretagne Côte de Granit Rose
• Olivier Glaziou	Guingamp Paimpol Agglomération
• Cécile Pansart	Dinan Agglomération
• Nolwenn Mesny	Pays des Vallons de Vilaine
• Anthony Bernard	Destination St Brieuc Paimpol Les Caps
• Mathilde Paillot	Quimper Cornouaille Développement
• Audrey Kermergant	Vallons de Haute Bretagne Communauté
• Isabelle Varrin	Destination Saint Malo Baie du Mont Saint Michel
• Stéphane Allain	Quimper Cornouaille Développement Communauté
• Marine Éon	de communes du Val d'Ille Aubigné Destination
• Erwan Le Diagon	Bretagne Sud - Golfe du Morbihan
• Frédéric Prouff	Leff Armor Communauté
• Vincent Fraval	Vannes Agglomération
• Morgane Beaudouard	CC Landerneau Daoulas
• Charlotte Vise	DT Coeur de Bretagne
• Isabelle Gentric	Lorient Agglomération
• Thérèse Le Brigand	Dinan Cap Fréhel Tourisme
• Hélori Guérin	Brest Métropole
• Joël Guérive	Redon Agglomération
• Thibault Monnier	Dinard Tourisme
• Sophie Adam	Roi Morvan Communauté
• Lukaz Sounn	Finistère 360°
• Anna Ragueneau	Communauté de communes du Pays Bigouden Sud
• Christophe Diguët	Vitré Communauté
• Arthur Perol	Pays des Abers
• Aurélie Martel	Destination Bretagne Loire-Océan
• Anne-Laure Blouet	Office de Tourisme La Baule- Presqu'île de Guérande

ZOOM SUR LES ACTIONS 2023 DE LA Commission nautisme & TERRITOIRE

La commission a pour objectif d'offrir un espace d'échange entre les techniciens des collectivités & offices de tourisme et les professionnels du nautisme. Elle se construit petit à petit à travers des projets, comme la création du réseau de consultant.e.s nautiques et les Espaces Mer (*voir page 19*) qui vont permettre de recruter des participants avertis et convaincus de l'intérêt de nos plans d'actions.

ENQUÊTE SUR LA COMPÉTENCE NAUTIQUE DANS LES EPCI

Parmi les 59 EPCI bretonnes, 32 ont une façade littorale et 25 ont un plan d'eau intérieur. Le nautisme se traite à travers une compétence qui lui est propre (14%) ou à travers une compétence de type développement économique, tourisme, enfance/jeunesse, sport ou équipement (43%), dans les autres cas, le nautisme se traite à une autre échelle (commune, destination touristique...). Grâce aux 28 consultants nautiques formés dans les collectivités, de nombreuses actions de développement ont été mises en place telles que l'animation de réseau, l'écriture de stratégie et de plan d'actions dédié au nautisme ou encore des Espaces Mer (voir page suivante). L'investissement des élus et techniciens des collectivités est d'autant plus important que 42% des EPCI sont propriétaires d'infrastructures nautiques, 60% versent des subventions aux prestataires nautiques de leur territoire et 60% ont une politique de soutien au nautisme scolaire.

REFLEXION SUR LA STRUCTURATION DE LA COMPÉTENCE NAUTISME

- On constate qu'il y a une prise en compte de la compétence nautisme dans les EPCI mais qu'il n'y a pas toujours d'appropriation par les élus.
- Il est utile et efficace de financer le nautisme car c'est un sujet qui traverse les générations et c'est un emblème de la démarche intergénérationnelle par les valeurs que l'on transmet : ce sont des activités saines.
- La collaboration entre élus et techniciens est plus difficile à établir quand la compétence nautisme n'est pas identifiée en tant que telle, tout en respectant le périmètre de compétence de chacun (sport, tourisme, port, éducation, tourisme...)

>> Le nautisme est ainsi une solution à de nombreuses problématiques sur les territoires et il est transversal sur tous les périmètres de compétences.

ACTIONS TRANSVERSALES AVEC LES AUTRES COMMISSIONS

Les collectivités trouvent via Nautisme en Bretagne un réseau à l'écoute de leurs attentes et l'opportunité de mieux communiquer et comprendre les professionnels du nautisme sur leur territoire. Trois sujets ont été évoqués en commission nautisme et territoire :

- Le nautisme facile, comment simplifier le parcours client ? (voir page 13.)
- Les Balades et Randos Nautiques, une offre de nautisme facile adaptée aux enjeux environnementaux et aux attentes (voir page 13).
- Les résultats de l'enquête REFLET de Tourisme Bretagne.

ZOOM SUR LE DÉVELOPPEMENT DES espaces mer Bretagne®



L'ESPACE MER est un outil évolutif et collaboratif au service des acteurs de la promotion et du développement touristique. Depuis 2012, Nautisme en Bretagne a accompagné la création de 11 Espaces Mer à des échelles différentes allant de la commune à la destination touristique.

L'Espace Mer permet d'inventorier, dans une matrice, toute l'offre nautique d'un territoire disponible pour les clientèles touristiques. Ces offres sont ensuite classées en 3 univers correspondant aux attentes des clientèles : découverte, coaching et sport. Grâce à une formation dédiée à la promotion et la vente des activités nautiques ainsi qu'à la manipulation de cette matrice, les conseillers en séjour renforcent la place des activités nautiques dans leurs conseils.

Chaque année, l'outil évolue avec les idées de chacun au profit du réseau, avec toujours comme objectifs de renforcer les liens tourisme-nautisme et convaincre toujours plus de visiteurs d'aller faire un tour sur l'eau.

En 2023, un nouvel outil de formation a été créé afin de permettre aux Espaces Mer d'autoformer leur personnel, et notamment les personnels temporaires.



En 2023, les conseillers en séjour de la Destination Quimper Cornouaille ont été formés aux particularités et à la vente des activités nautiques.

Retour de **Nathalie HOUSSAIS** sur la formation Office de tourisme du Pays Bigouden Sud

« Un plaisir de participer à cette formation qui permet d'appréhender le nautisme sous tous ces aspects et d'aider à la valorisation des activités.

On repart avec une vision globale, un argumentaire de vente pour nos visiteurs et rassuré dans le futur conseil éclairé que nous apporterons à nos clients.

On ne vend bien que ce qu'on connaît. Les échanges entre les participants sont intéressants : chacun apporte sa propre expérience et les idées fusent ! Une matinée presque trop courte tant la formation est enrichissante !

J'utilise très régulièrement cette formation : elle est ma base pour la formation au nautisme des saisonniers et pour convaincre mes collègues à l'année de franchir le pas de la vente des prestations nautique de mon territoire.

Le chiffre d'affaires de la vente des produits "nautisme" a été doublé la saison dernière ! »

ZOOM SUR LES ACTIONS 2023 DE LA commission classe de mer



Dotée d'un plan d'actions spécifique, financé par le réseau des 28 centres de classe de mer que nous fédérons, la commission Centre Nautique avec hébergement (Classe de Mer) a construit ses actions autour de 3 axes : visibilité, légitimité et fidélisation.

VISIBILITÉ

- A travers le site internet www.classedemer.bzh, nous avons reçu et redistribué 465 demandes de devis depuis l'ouverture du site dont 250 en 2023. On observe, chaque année, une belle progression des demandes et un référencement google de plus en plus performant.
- Depuis 2018, le réseau réalise des opérations de commercialisation collective avec un déplacement de directeurs-trices en Alsace à la rencontre des enseignants. Chaque année, c'est près d'une vingtaine de rendez-vous honorés qui donnent lieu à des séjours dans le réseau breton les années qui suivent.

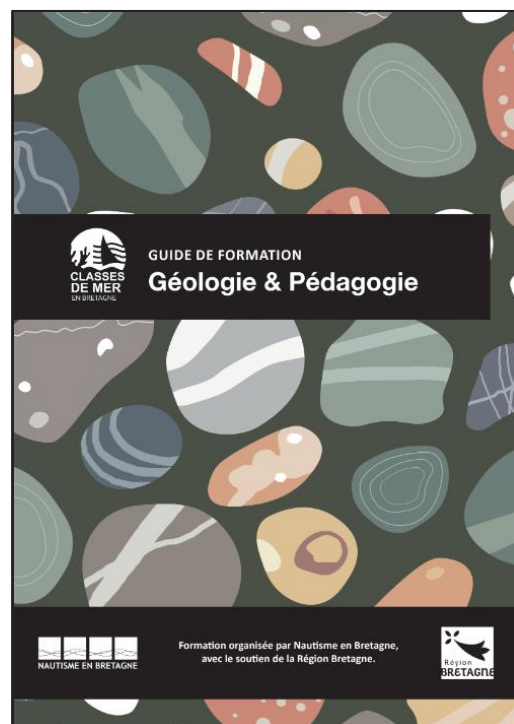
LÉGITIMITÉ

C'est à travers la formation que nous avons décidé de consolider la légitimité de nos centres.

- Présence de 20 éducateurs sur 2 jours au Campus d'Automne d'Education à la Mer 2023, sur la thématique « Océan et santé » organisé par l'Education Nationale, la Région Bretagne, NEB, le REEB, le CESER.
- Formation de 30 éducateurs à la thématique « Géologie » : une trentaine de participants est venue se former auprès de la maison des minéraux à Crozon, accueillis par Sport Mer Nature.

FIDÉLISATION

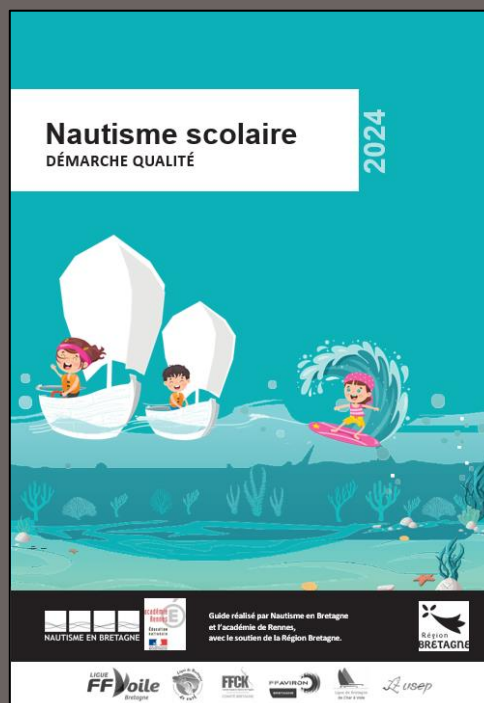
Cet axe est en cours d'exploration et de définition. En 2024, nous travaillerons sur des outils pour fidéliser les enseignants et faire en sorte qu'ils reviennent d'une année sur l'autre.





ZOOM SUR LES ACTIONS 2023 DE LA commission nautisme scolaire

Co-animée par Nautisme en Bretagne et par l'Education Nationale, le but de cette commission est de travailler, avec les professionnels du nautisme à la mise en place d'une démarche qualité totale sur les prestations de nautisme scolaire (voile, kayak, char, aviron, surf...). En 2023, nous avons réalisé deux grandes actions :



- Dans la continuité de l'observatoire des pratiques scolaires réalisée en 2022, cette année la commission a finalisé, après une longue observation sur 2022-2023, une enquête sur le taux de transfert entre la pratique nautique scolaire et les pratiques estivales ou annuelles.

- Comment bâtir un programme de pratique scolaire de qualité ? Les membres de la commission ont conjointement rédigé un guide de préconisations d'actions pour un nautisme scolaire de qualité.

22 ANNÉE 2024 PERSPECTIVES & ambitions

UNE AMBITION RENFORCÉE

NEB est souvent perçu comme un laboratoire où naissent et/ou mûrissent les idées. Les échanges, le partage et l'entraide font la force de notre réseau.

C'est cette force que nous vous proposons à l'échéance 2025 d'accentuer, en particulier à travers l'innovation.

AU PLUS PROCHE DES BESOINS DES PROFESSIONNELS

Ces actions ont été co-construites par les professionnels du secteur ainsi que des membres du conseil d'administration.

Depuis le début de l'année 2024, nous travaillons avec tous les acteurs à l'élaboration d'un nouveau plan d'actions qui sera lancé en 2025.

GROUPES DE TRAVAIL & COMMISSIONS 2024

- Commission Classe de Mer & Centres nautiques avec hébergement
- Commission Emploi-Formation
- Commission Nautisme scolaire, pour une démarche qualité totale
- Commission Nautic Lab

Sur demande des professionnels d'autres commissions ou groupes de travail peuvent être constitués.

NOTRE PLAN D'actions 2018-2024

1. INNOVER

RENFORCER L'INNOVATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE NAUTIQUE

- 1 Observer les tendances / les nouveaux usages / les besoins et les attentes de nos clients
- 2 Créer une dynamique de prospective, être en veille sur les dispositifs favorisant l'innovation
- 3 Développer les ateliers de l'innovation : créer et implanter de nouveaux produits
- 4 Favoriser l'utilisation des outils numériques dans le contact avec les pratiquants
- 5 Impulser et être acteur de nouveaux projets de développement
- 6 Créer un événementiel fédérateur
- 7 Assurer le déploiement de la dynamique Espace Mer

2. CONSOLIDER

MAINTENIR ET ENCOURAGER LA FILIÈRE NAUTIQUE COMME VITRINE DE L'EXCELLENCE

- 8 Renforcer les analyses des modèles économiques
- 9 Optimiser la gouvernance des structures
- 10 Favoriser la formation des cadres et des saisonniers
- 11 Consolider la qualification et la segmentation de l'offre
- 12 Renforcer l'envie de pratiquer les produits « fonds de commerce »

3. OBSERVER, analyser ET INFLUENCER

MIEUX RÉPONDRE AUX ENJEUX DE LA FILIÈRE NAUTIQUE

- 13 Mettre à jour l'observatoire du secteur, renforcer l'analyse des données
- 14 Renforcer la veille juridique, se placer en avant de la décision et influencer les réformes
- 15 Défendre nos métiers et les rendre plus attractifs et durables
- 16 Renforcer la promotion à l'échelle de la Bretagne en partenariat avec les relais dédiés à l'attractivité touristique du territoire
- 17 Accompagner les territoires dans leur politique nautique
- 18 Collaborer avec les fédérations et renforcer notre position dans la confédération du nautisme
- 19 Développer le nautisme en Bretagne pour une ambition Européenne au service de la région Bretagne
- 20 Communiquer sur les actions de NEB, en interne et en externe. Encourager l'adhésion

Adhérer, c'est participer à une AMBITION RENFORCÉE, une dynamique collective et BÉNÉFICIER :

DE PLUS DE VISIBILITÉ

Vous êtes présents sur notre site web (+ de 100 000 visites par an), et représenté sur les événements (Salon nautique et autres grands rendez-vous du nautisme) et au sein d'une dizaine d'Espace Mer® (un outil performant au service de votre visibilité dans les offices de tourisme). En 2021, nous poursuivons le travail avec les EPCI et les Destinations touristiques pour une plus forte prise en considération et visibilité de vos activités.

D'UNE REPRÉSENTATION DE VOTRE BRANCHE PROFESSIONNELLE

Nous vous représentons aussi dans différentes instances :

- Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) • Conseil Culturel de Bretagne • Conseil du Mouvement Sportif (COSMOS) comme représentant des employeurs de notre branche professionnelle • Conseil Maritime de Façade (CMF) dans la commission permanente et dans le collège des activités professionnelles et des entreprises • Confédération du Nautisme et de la Plaisance (CNP) en tant que membre fondateur • La conférence régionale des sports et la conférence des financeurs des sports.

Nous vous faisons bénéficier d'une adhésion collective au médiateur du tourisme et des voyages (obligatoire dans vos Conditions Générales de vente).

DE FORMATIONS

Nautisme en Bretagne Formation est le 1er centre de formation professionnelle en France, dans le secteur du Nautisme. C'est un CFA (Centre de Formation en Apprentissage) et ses conventions de co-financement de ses formations ATAN et BP JEPS ont été renouvelées jusqu'en 2023 dans le cadre du dispositif Qualif Emploi du Conseil Régional.

Plusieurs formations continues et formation-actions sont dispensées au bénéfice des professionnels du nautisme, tout au long de l'année. Nautisme en Bretagne facilite également l'accès à des formations universitaires adaptées à votre métier.

DE CONSEILS PERSONNALISÉS

En matière de réglementation (code du sport, affaires maritimes), de gestion (analyse commentée de vos modèles économiques, ressources humaines, achat de matériel), d'ingénierie touristique (création de nouvelles prestations touristiques), de communication (plaquettes, web, photos et vidéos), d'environnement (Natura 2000 en mer) et de modernisation de votre structure.

D'UNE DYNAMIQUE DE RÉSEAU

Nous animons plusieurs réseaux bretons (Voiliers de Bretagne, Classe de mer Bretagne, Balade et Rando Nautique®, Espace Mer, Pirate de Bretagne, Just Glisse) et plusieurs groupes de travail dédiés à la promotion et au développement.

Nous animons également 5 commissions qui visent à développer les pratiques nautiques au plus proche des attentes de leurs bénéficiaires :

- Nautisme scolaire, pour une démarche qualité totale
- Centres nautiques avec hébergement et classe de mer
- Emploi & Formations
- Nautic Lab : études, enquêtes, prospectives, analyses et innovations
- Nautisme & Territoire

Depuis 2020, nous formons des consultants référents nautiques dans les EPCI et les Destinations touristiques, capables de vous accompagner, sur votre terrain, sur le développement et la promotion de votre activité.

C'est aussi soutenir

LA MUTUALISATION

Nous sommes une fédération d'acteurs régionaux, départementaux et locaux dans le domaine du nautisme. Ceci nous positionne comme interlocuteur privilégié dans la dimension touristique du nautisme.

L'ÉVOLUTION

DE VOTRE SECTEUR D'ACTIVITÉ

Chaque année nous réalisons des enquêtes et études de marchés pour connaître les attentes de nos clientèles.

L'adaptation constante de l'offre à la demande débouche sur la création de nouveaux produits prêts à être mis en place et déployés dans vos structures nautiques. Toujours dans l'optique d'améliorer votre performance économique et votre projet de développement.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE

À travers les plans de soutien que nous négocions auprès du Conseil Régional de Bretagne, des collectivités locales et de l'Europe.

FORMULAIRE D'ADHÉSION SUR DEMANDE

contact@nautisembretagne.fr



Avec le soutien du Conseil Régional de Bretagne :



1 rue de Kerbriant 29200 Brest
contact@nautisembretagne.fr



www.nautisembretagne.bzh